L’utilisation des méthodes contraceptifs est essentielle par les femmes en âge de procréer afin de planifier leurs familles et de prévenir les grossesses non désirées. Les femmes en âge de procréer disposent aujourd’hui d’une multitude de choix en matière de contraception. Ces choix peuvent être bases sur plusieurs facteurs personnels et individuel.

Le taux de prévalence des méthodes contraceptives fournisse un aperçu crucial de leur utilisation au sein d’une population donnée. En examinant ces statistiques, nous pouvons mieux comprendre les choix de contraception adaptes par les femmes en âge de procréer et évaluer l’impact des politiques de sante reproductives.

Dans le monde : les deniers données concernant la contraception a travers le monde ont été publies en 2019 par l’Organisation des Nation Unis (ONU). Parmi les 1,9 milliards de femmes en âge de procréer (entre 15 et 49 ans), 1,1 milliard souhaitent une contraception. Pourtant : 10% d’entre-elles n’utilisaient pas de méthodes contraceptives essentiellement en raison d’un manque d’accès à ces méthodes. Selon les continents, une grande disparité et dans l’utilisation des différentes méthodes contraceptives. La stérilisation féminine, a conception définitive, reste cependant la méthode majoritairement utilisée puisqu’elle représente 24% des contraceptions. Des progrès pour améliorer la diffusion d’autres méthodes également efficaces, qui sont bien tolérés et possiblement réversibles. (1)

Aux Etats-Unis :

Les Etats et territoires d’Amériques possédant ces taux de contraception, le plus élevés sont l’Argentine avec un taux de prévalence 81,3 en 2013 et Porto Rico avec 84,1% en 2002 (2). En gros les Etats Unis présente un chiffre…..

En Europe :

L’Europe affiche les taux de fécondité les plus faibles au monde. En 2000 ; le nombre majeur de naissances était de 1,4 enfants par couple, et de 1,1 enfants en Bulgarie et en République Tchèque à 2,2 enfants. La plupart des Européennes se repisent sur des moyens de contraceptions extrêmes fiables. Les contraceptifs oraux sont la forme préférée de contrôle de naissance. La pilule domine l’Allemagne où elle est utilisée dans 84% des cas. (3)

En Afrique :

L’utilisation des contraceptifs chez les femmes mariées et non mariées sexuellement actives et âgées de 15 à 24 ans est généralement plus élevée en Afrique Orientale et Rurale qu’en Afrique de l’Ouest. En Afrique Orientale et Australe, le taux de Prévalence de la Contraception Moderne au (PCM) chez les femmes mariées âgées de 15 à 24 ans varie de 21,4% au Mozambique, à 61,1% au Rwanda, en Afrique de l’Ouest, il varie de 6,4% au Nigeria, de 30,2 au Burkina Faso. (4)

A Madagascar :

Le taux de prévalence contraceptive moderne de Madagascar serait de 43% pour les femmes en union de 15 à 49 ans selon les dernières enquêtes démographiques. Un taux qui semble élevé par rapport à celui des autres pays africains francophones (5). Pendant notre stage en deuxième année en décembre 2021, du 13 décembre au 07 janvier 2022, du Centre de Santé de Base niveau II d’Ankofafalahy, District de Fianarantsoa, Région Haute Matsiatra. Plusieurs femmes qui viennent aux centres pour adapter des méthodes contraceptives ne se fient pas aux avis des personnels responsables ni aux conseils suggérer par ce dernier, elles disent tout de suite ses choix via à vis des méthodes contraceptives qu’elles veulent adapter. Certaines femmes négligent les conseils des personnels responsables en raison des croyances et des multiples rumeurs qui courent au sein de la santé. C’est la raison pour laquelle, j’ai porté mon thème de travail de fin d’étude sur « Les critères de choix des méthodes contraceptives par les femmes en âge de procréer ». Cette situation soulève des questions essentielles : quelle est la relation entre l’efficacité perçue et réelle des méthodes contraceptives ? Comment les normes culturelles et sociales façonnent-elles. Ces décisions ? La préférence du partenaire et les discussions sur la contraception peuvent également être des facteurs influents ? En explorant ces questionnements, on nous amène vers la question de départ : quels sont les principaux facteurs qui influencent les FAT dans les choix d’une méthode contraceptive, et comment ces facteurs varient-ils en fonction des contextes culturels, socio-économiques et médicaux ?

Hypothèses

Les FAT choisissent leur méthode de contraception en fonction de plusieurs facteurs tels que leur âge, leur situation relationnelle, leur niveau d’éducation, leur accès aux soigne de santé et leurs préférences personnelles en matière de monde d’administration de la contraception. Certaines femmes pouvaient préférer les méthodes barrière parce qu’elles n’affectent pas les hormones et facilement accessibles. D’autres préfèrent les méthodes hormonales en raison de leur efficacité et de leur capacité à régler les règles. En outre, des facteurs tels que le coût et le niveau de confort avec une méthode particulière pourraient aussi influencer le choix de contraception des femmes. Cette hypothèse suggère qu’il n’y a pas de méthodes de contraception universelle qui convient à toutes les femmes, plutôt l’âge, la situation individuelle et les préférences doivent être prises en compte pour aider à déterminer la méthode de contraception la plus appropriée par chaque femme.

Cette recherche vise à explorer les facteurs influençant leur décision quant à la méthode contraceptive à adapter, en tenant compte des aspects médicaux, culturels, sociaux et personnels qui entrent en jeu.

La prise de décision concernant les méthodes contraceptives repose souvent sur une combinaison de considération personnelle, médicale et sociale, que nous allons explorer dans la suite de cette discussion.

# II Cadre législatif :

D’après le code de déontologie des sage-femmes de Madagascar :

Chapitre II : Article 17 :

Chapitre III : Article 24 :

Chapitre IV : Article 32 :

# III Définition des termes et concepts

III.1 Définition des termes

1. Contraception
2. Méthodes contraceptives
3. Choix contraceptifs
4. Femmes en âge de procréer
5. Santé reproductive
6. Professionnels de la santé
7. Préférences contraceptives
8. Facteurs de décision
9. Efficacité contraceptive
10. Effets secondaires
11. Autonomisation
12. Informations contraceptives
13. Education reproductive
14. Cycle menstruel
15. Ovulation
16. Grossesse non désirée
17. Barrières contraceptives
18. Hormones contraceptives
19. Dispositifs intra-utérins
20. Stérilisation
21. Suivi médical
22. Santé sexuelle
23. Accessibilité contraceptive
24. Equité en santé
25. Planification familiale

III.2 Concepts

Autonomine reproductrice

La contraception joue un rôle crucial dans l’autonomie reproductive des femmes leur permettant de poursuivre leurs objectifs éducatifs et professionnels ainsi que des décisions éclairées sur la planification familiale. La capacité pour les femmes de prendre des décisions éclairées et autonomes concernant leur santé reproductive, y compris le choix des méthodes contraceptives.

Préférences individuelles

Barrières et avantages

Education et information

Choix éclairé

Accessibilité et équité

Suivi médical et soutien

Impact socio-culturel

Santé reproductive globale

Responsabilité partagée

Effets secondaires

Les contraceptifs hormonaux peuvent entrainer des effets secondaires tels que des saignements irréguliers, des changements d’humeur et des symptômes physiques. Il est important que les femmes soient informées de ces effets potentiels lorsqu’elles choisissent une MC.

Prévention des Maladies Sexuellement Transmissibles (MST)

Bien que la contraception puisse prévenir la grossesse, elle ne protège généralement pas contre les MST. L’utilisation de préservatifs est recommandée pour réduire le risque de transmission.

Choix individuel :

Le choix d’une méthode contraceptive est une décision personnelle et intime. Les préférences individuelles, les croyances religieuses, les facteurs culturels et les besoins de santé personnels influencent souvent ce choix.

Education

Une éducation complète sur les différentes méthodes contraceptives, leur avantage et inconvénient, ainsi que la manière de les utiliser correctement est essentielle pour aider les femmes et les couples à prendre des décisions éclaircies en matière de contraception.

Accessibilité

L’accès à des méthodes contraceptives efficaces peut varier en fonction de la région géographique, du contexte socio-économique et des systèmes de santé. Certaines méthodes contraceptives nécessitent une prescription médicale, tandis que d’autres sont disponibles en vente libre.

Rôle de la sage-femme dans l’accompagnement à la contraception consulté (21 août 2023, à 14h30)

L’intérêt d’informer sur les méthodes contraceptives.

# IV Des rappels anatomiques, physiologiques et physiopathologiques

Anatomie et physiologie

* Le système reproducteur féminin comprend les ovaires, les trompes de Fallope, l’utérus et le vagin.
* Chaque mois, un ovule est libéré par un des ovaires dans un processus appelé ovulation. L’ovule peut être fécondé par un spermatozoïde pour donner lieu à une grossesse.
* L’utérus est l’organe où un ovule fécondé s’implante et se développe en fœtus.

Cycles menstruels

Physiopathologie

# V Normes technique

V.1 Normes d’efficacité et de sécurité

Des critères pourraient être établis pour évaluer l’efficacité et la sécurité des différentes méthodes contraceptives. Cela pourrait inclure des testes pour évaluer la capacité d’une méthode à prévenir la grossesse ainsi que des protocoles pour surveiller les éventuels effets secondaires.

V.2 Normes d’accès et d’équité

Des directives pourraient être développées pour promouvoir l’accès équitable aux méthodes contraceptives, en particulier pour les populations marginalisées ou à faible revenu. Cela pourrait inclure des recommandations sur la disponibilité géographique, les coûts abordables et l’accessibilité linguistique des informations.

Ces normes techniques visent à établir des lignes directrices claires pour les fabricants, les professionnels de la santé et les décideurs politiques afin de garantir que les femmes puissent faire des choix informés en matière de contraception et bénéficier de méthodes contraceptives sûres et efficaces.

# VI Le rôle infirmier et le rôle de la sage-femme

Les infirmières et les sage-femmes jouent un rôle crucial dans le domaine des méthodes contraceptives auprès des femmes en âge de procréer. Leur rôle peut inclure la fourniture d’informations détaillées sur les différentes options contraceptives disponibles, en tenant compte des antécédents médicaux et des préférences de chaque femme. Elles peuvent aider à expliquer les avantages et les inconvénients de chaque méthode, ainsi que les éventuels effets secondaires.

De plus, elles peuvent aider les femmes évaluer leurs besoins individuels en matière de conception en fonction de leur santé, de leur style de vie et de leurs objectifs familiaux. Les infirmières et les sage-femmes peuvent également aider à administrer ou à prescrire les méthodes contraceptives choisies, tout en fournissant un suivi régulier pour s’assurer que la méthode choisie fonctionne bien pour la femme.

Enfin, ces professionnels de la santé jouent un rôle essentiel dans l’éducation des femmes sur la manière d’utiliser correctement les méthodes contraceptives et sur la prévention des grossesses non désirées. Ils contribuent ainsi à autonomiser les femmes en leur donnant les informations nécessaires pour prendre des décisions éclairées en matière de contraception.

# VII Méthodologie

VII.1 Cadre de l’étude

VII.2 Type de l’étude

**Qualitative**

Cette recherche sera qualitative, en utilisant des entretiens semi-structurés pour obtenir des informations détaillés et approfondies sur les critères de choix.

**Rétrospective**

**Etude transversale**

VII.3 Période de l’étude

VII.4 Durée de l’étude

VII.5 Population de l’étude

Pour mieux comprendre cette étude, la population de l'étude sera les femmes en âge de procréer généralement entre 15 et 49 ans.

**Critères d'inclusion**

Les femmes inclus seront les femmes qui ont déjà eu des expériences avec des méthodes contraceptive :

* Femmes âgées de 15 à 49ans
* Femmes ayant déjà eu des rapports sexuels
* Femmes ayant utilisé au moins une méthode contraceptive auparavant

**Critères d'exclusion**

* Femmes n'ayant jamais eu recours à des méthodes contraceptives auparavant
* Des femmes qui envisagent d'adopter des méthodes contraceptives
* Des femmes qui cherchent à être enceinte
* Des femmes qui n'ont jamais eu des rapports sexuels

Le mode d'échantillonnage utiliser sera le mode d'échantillonnage aléatoire simple afin d'obtenir une représentation plus objective de la population

Taille de l’échantillon :

Femmes de 15 à 49ans comprise entre 20 à 40 participants.